

**EDITION FRANCAISE DE
LA JOURNEE MONDIALE ANTI-CONTREFAÇON :
« LE VRAI RACONTE, LA CONTREFAÇON DUPE ! »**

L'Union des Fabricants (Unifab), association française de promotion et de défense du droit de la propriété intellectuelle qui regroupe 200 entreprises membres issues de tous les secteurs d'activité, **célèbre aujourd'hui l'édition française de la Journée Mondiale Anti-Contrefaçon sur le thème des «dupes». Nouvelle tendance, qui opère sur les réseaux sociaux pour qualifier des produits de contrefaçon, et inciter les consommateurs à devenir les complices des contrefacteurs.**

Alors que l'offre de produits contrefaisants continue de croître en ligne, on assiste, aujourd'hui, à un changement de dénomination de ces articles illicites. Inventifs et ingénieux, les contrefacteurs les nomment désormais «Dupes, Clônes, Génériques ou bien même Pingtis», selon les régions dans lesquelles ces produits sont proposés à la vente.

La technique consiste à décomplexer le consommateur dans sa démarche d'acquisition d'une contrefaçon, en effectuant une comparaison avec un article neutre – qui reprend souvent des signes distinctifs, la forme ou bien le design d'un produit authentique. Bien sûr, l'influenceur / contrefacteur indique faussement à son public que le dupe a les mêmes propriétés que l'authentique notoirement connu à un prix dix fois moindre.

Les dupes en cosmétiques

Selon une étude C-Ways menée pour la FEBEA en mars 2025, près d'1/3 des Français a acheté au moins un « dupe » au cours des 12 derniers mois.

Le prix en est la première motivation. En particulier, 39% d'entre eux ont déclaré préférer tester un produit équivalent moins cher, afin de comparer son efficacité avec le produit original et « peut-être » l'acheter. Pourtant, 96 % des acheteurs n'ont qu'une vague idée, voire aucune connaissance, des risques encourus.

Le vrai produit a toujours une histoire, de sa création au savoir-faire nécessaire. Il représente des investissements colossaux dans la recherche et le développement, la sélection minutieuse des matières premières, des tests de conformité qui assurent la qualité et la durabilité des produits proposés sur le marché...

La contrefaçon « Dupe », en plus de mettre la santé et la sécurité des consommateurs en péril avec des articles non conformes et bas de gamme, elle escroque l'utilisateur avec une promesse illusoire du même usage. Elle s'approprie et vole le travail de création et d'innovation des entreprises qui sont des fondements mêmes du patrimoine intellectuel.

Véritable accélérateur de cette mouvance, les plateformes d'e-commerce et les réseaux sociaux sont désormais le fond de commerce de ces contrefaçons 3.0. Commercialisées par des **contrefacteurs opportunistes dont les liens étroits avec le grand banditisme ne sont plus à prouver, comme en attestera prochainement le rapport « Criminalité organisée et contrefaçon » qui sera officiellement remis au gouvernement dans les prochains jours.** Il dressera un état des lieux des divers groupes criminels qui utilisent la contrefaçon pour financer leurs autres activités illicites telles que la vente de drogue et d'armes, la prostitution...

Tour à tour, le Député et Président du Comité National Anti-Contrefaçon(CNAC), Christophe Blanchet, la Sénatrice, Catherine Dumas, le Directeur Général de la Douane française, Florian Colas, la Direction générale de de la Gendarmerie Nationale, le Directeur du réseau national de l'INPI, Paul Perpere, la Douane, la Direction Nationale de la Police Judiciaire (DNPJ) et le Délégué général de la Fédération des Entreprises de la Beauté (FEBEA) – Emmanuel Guichard ouvriront et clôtureront les débats sur le sujet.

Viendra ensuite le moment pour la Douane, la FEBEA, le cabinet d'Avocats De Gaulle Fleurance et associés, l'Autorité de Régulation de la Presse et de la Publicité(ARPP l'Union des Métiers de l'Influence et des Créateurs de Contenus (UMICC), ainsi que TikTok d'échanger afin de répondre à la problématique posée : « le vrai raconte, la contrefaçon dupe ».

En clôture de ces échanges, le Groupement Global Anti-Contrefaçon (GACG)*, dont Delphine Sarfati-Sobreira – Directrice générale de l'Unifab, assure la présidence, procédera à la remise des trophées (GAC Awards), récompensant les plus belles actions publiques et privées de la lutte contre la contrefaçon.

« Dupe... un terme issu de l'anglais duplicate, soit copie en bon français ... Nous pouvons aussi le transposer comme abréviation de duperie. Tous les signaux indiquent que nous faisons face à des produits illégaux qui sont des contrefaçons. Une alerte concertée sur ce sujet auprès du grand public est désormais urgente. Nous ne pouvons pas laisser les consommateurs se mettre en danger en consommant des produits non conformes qui peuvent à tout moment avoir des conséquences graves sur leur santé et leur sécurité. Il faut également que, collectivement, nous prenions conscience qu'acheter une contrefaçon et/ou un dupe n'est pas un acte anodin. Cet achat participe au financement de réseaux criminels qui instrumentalisent les consommateurs pour financer des activités illicites dangereuses pour la sécurité de tous les Etats.» déclare Christian Peugeot, Président de l'Unifab.

« L'achat de dupes n'est pas sans conséquences : derrière leur apparente ressemblance avec les produits d'origine, se cachent en effet de réels dangers. Les dupes en cosmétique échappent souvent aux normes européennes, parmi les plus strictes au monde. Résultat : des ingrédients toxiques, un risque allergène, une absence totale de traçabilité... Il est crucial de protéger l'excellence de nos produits : il en va de la protection des marques et de leur renommée, de la préservation du savoir-faire français et de la création, mais aussi de la santé et sécurité du consommateur.» déclare Emmanuel Guichard, Délégué Général de la FEBEA.

**GACG : Le Global Anti-Counterfeiting Group est l'association internationale qui regroupe toutes les associations nationales de lutte anti-contrefaçon à travers le monde. Elle est présidée par Delphine Sarfati-Sobreira, Directrice générale de l'Unifab secondée par Juna Shehu, Directrice générale de l'Indicam (association italienne) et Gerard Guiu, Directeur général de l'Andema (Association espagnole)*

4 MERCREDI
JUIN
2025

**JOURNÉE MONDIALE
ANTI-CONTREFAÇON**

📍 16 RUE DE LA FAISANDERIE - PARIS 16



**LE VRAI RACONTE,
LA CONTREFAÇON DUPE**

CONCEPTION-RÉALISATION: O'FRANAGENCY

union des **unifab**
fabricants
POUR LA PROTECTION INTERNATIONALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

